

FEDERATION ALGERIENNE DE FOOTBALL
LIGUE REGIONALE DE FOOTBALL SUD-OUEST
LIGUE WILAYA DE FOOTBALL NAAMA

Site web: <http://www.lwfnaama.dz> / Facebook: lwfnaama / Email: lwfnaama@hotmail.fr

COMMISSION WILAYA DE DISCIPLINE

Procès –Verbale N°08 Séance du 12/02/2024

Membres Présents :

MM	LASKRI	Habib	Président
	KHERRAFI	Gherissi	Secrétaire
	BELLIA	Ibrahim	Membre

*****Championnat Division Honneur *****

ORDRE DU JOUR :

1- Traitement des affaires

- Vu les feuilles de match.
- Vu les rapports des arbitres.
- Vu les rapports des délégués

08^{ème} journée

AFFAIRE N°15: Rencontre JMK // OMAS du 09/02/2024

- Partie non jouée
- Vu la feuille de match
- Vu le rapport de l'arbitre
- Attendu que l'arbitre de la rencontre JMK/OMAS n'a pas eu lieu suite de l'effectif réduit de l'équipe JMK au lieu et heure prévue de la rencontre.
- Attendu qu'après l'attente d'un laps de temps réglementaire, l'arbitre établit un constat l'effectif réduit de l'équipe JMK.
- Attendu que l'arbitre en agissant de la sorte a fait une juste application de la réglementation.

Par ces motifs la commission décide (article 57 des R.G. de la FAF.Phase retour

Match perdu par pénalité pour JMK pour en attribuer le gain au OMAS qui marque trois points (03)

Trois points et un score de trois (03) but à zéro (00)

Défalcation de 06 point pour l'équipe JMK

Amende de 5.000,00 de l'équipe JMK.

AFFAIRE N° 16: Rencontre WAB // MBA du 10/02/2024

Joueurs Avertis:

- | | | | | |
|------------|----------|-----------------------|---------|-------------------------------|
| -TAIB | Fouad | licence n° 23W45JO212 | «WAB » | pour Comportement Antisportif |
| -BENZELLAT | Mohammed | licence n° 23W45JO284 | «MBA » | pour Jeu Dangereux |
| - TAIBI | Hicham | licence n°23W45JO282 | « MBA » | pour comportement Antisportif |

Absence Entraîneur : équipe WAB

Sanction 5.000,00DA Article 53 des règlements généraux de la FAF payable dans un délai d'un mois

AFFAIRE N° 17: Rencontre JSS // ESM du 10/02/2024

Joueurs Avertis:

- | | | | | |
|-----------|----------|-----------------------|---------|-------------------------------|
| -DOUDA | Boudjema | licence n° 23W45JO396 | « JSS » | pour Comportement Antisportif |
| -OUZEGHAT | Yacine | licence n° 23W45JO260 | « JSS » | pour Jeu Dangereux |

Absence Entraîneur : équipe JSS

Sanction 5.000,00DA Article 53 des règlements généraux de la FAF payable dans un délai d'un mois

Absence Entraîneur : équipe ESM

Sanction 5.000,00DA Article 53 des règlements généraux de la FAF payable dans un délai d'un mois

**Président de la Commission
HABIB LASKRI**